

Il y a lieu de noter que les variations des traitements médians n'indiquent pas nécessairement des variations des échelles de traitements des enseignants. Celles-ci étant basées à la fois sur les années d'études et les années de service, l'amélioration du corps enseignant à l'un ou l'autre de ces deux points de vue pourrait entraîner une augmentation du traitement médian même si l'échelle des traitements demeurerait constante. Ainsi, lorsqu'on utilise l'augmentation du traitement médian à des fins de comparaisons interprovinciales ou chronologiques, il faut tenir compte également d'autres facteurs.

Le traitement médian des enseignants masculins est plus élevé que celui des enseignants féminins tant au primaire qu'au secondaire, et ce dans toutes les provinces sauf au Québec et en Ontario. Les femmes ont proportionnellement plus d'années d'expérience, mais par contre une plus grande proportion des hommes ont des diplômes universitaires. Toutefois, la proportion des enseignants, hommes et femmes, possédant des diplômes universitaires a augmenté régulièrement ces dernières années et on s'attend à ce que la tendance se poursuive et entraîne une diminution correspondante de l'écart de traitement qui existe à l'heure actuelle.

7.3.2.2 Établissements postsecondaires non universitaires

En 1969-70, il y avait 4.434 enseignants dans les collèges communautaires et établissements connexes de neuf provinces (abstraction faite du Québec) et en 1970-71 leur nombre était de 9.459 dans l'ensemble des provinces. Le Québec en comptait à lui seul 4.500 dans ses collèges communautaires, soit 47.6% du total; ceci peut s'expliquer par le grand nombre des CEGEP qui se trouvent dans cette province. Le chiffre de chaque province pour 1970-71 figure au tableau 7.2.

Entre 1967-68 et 1971-72 le nombre des enseignants à plein temps dans les universités du Canada a augmenté de 70%, passant de 18,000 à 25,724, bien que le taux de croissance annuel soit tombé de 15.0% à 4.5%. Il faut noter toutefois que ces chiffres sont fondés sur les déclarations d'établissements représentant de 50 à 90% des effectifs, selon l'année scolaire, et qu'il s'agit par conséquent d'estimations.

Comme l'indique le tableau 7.18, le traitement médian des professeurs d'université en 1970-71 était de \$14,248, soit 7.4% de plus que l'année précédente. Par ordre hiérarchique, le traitement médian des doyens était de \$25,950, soit 7.8% de plus que l'année précédente; celui des professeurs titulaires, de \$21,504 ou 8.2% de plus; celui des professeurs agrégés, de \$16,057 ou 7.0% de plus; celui des professeurs assistants, de \$12,701 ou 7.3% de plus; celui des chargés de cours, de \$10,002 ou 5.9% de plus.

Durant la période quinquennale 1966-67 à 1970-71, le traitement médian des professeurs d'université est passé de \$10,550 à \$14,248, ce qui représente une augmentation de 35%. Au cours de cette même période, l'augmentation du traitement médian par poste hiérarchique a été de 37% dans le cas des doyens et d'environ 34% pour tous les autres.

7.3.3 Dépenses

Le tableau 7.19 renferme des renseignements sur les dépenses au Canada selon la provenance des fonds. L'organisation et l'administration de l'instruction publique relèvent des gouvernements provinciaux et territoriaux qui, de ce fait, en constituent la principale source de fonds. En 1970, 57.0% de tous les fonds destinés à l'enseignement provenaient des gouvernements provinciaux; venaient ensuite les gouvernements municipaux avec 23.8%, le gouvernement fédéral avec 10.8%, les autres sources avec 4.3% et les droits avec 4.1%.

En 1970, les dépenses au titre de l'enseignement se sont chiffrées à 7.408.9 millions de dollars, soit une augmentation de 78.3% par rapport à 1966 (4.155.2 millions). La proportion des fonds fournis par les gouvernements provinciaux aux fins de l'enseignement a augmenté au cours de la période, tandis que les proportions provenant du gouvernement fédéral, des gouvernements municipaux, des droits et d'autres sources ont diminué.

Le tableau 7.20 donne les dépenses au titre de l'enseignement selon le niveau d'études. L'enseignement primaire et secondaire figure pour 4.805.8 millions de dollars ou 64.9% du total, suivi de l'enseignement postsecondaire avec 28.9% et de la formation professionnelle avec 6.2%.

En 1970, les dépenses au titre de la formation professionnelle étaient de 86.5% plus élevées qu'en 1966. Au cours de la même période, les dépenses au titre de l'enseignement primaire et secondaire et de l'enseignement universitaire ont augmenté de 72.2% et 91.8% respectivement.